

Augmenter les salaires : Une urgence sociale !

Le pouvoir d'achat des salariés d'Orange a baissé de 7% sur les deux dernières années...

Il est urgent de gagner une autre répartition des richesses.

La Direction par ses propositions indécentes met en échec les négociations salariales qui se soldent par une Décision Unilatérale au rabais depuis 3 ans.

Tout augmente sauf les salaires et ce n'est pas acceptable !

La CGT FAPT a obtenu l'ouverture anticipée des négociations salariales pour 2023 suite à ses nombreuses interpellations.

Répondre aux revendications, c'est possible... avec une meilleure répartition des richesses créées par les salariés !

Chaque année, la direction d'Orange maintient un haut niveau de dividendes aux actionnaires. Elle a versé 2,3 Milliards d'euros de dividendes aux actionnaires en 2022, et seulement 50 Millions d'euros pour les augmentations de salaire des salariés... sachant que 1 centime d'euro de dividende versé aux actionnaires correspond à 33 Millions d'euros.

L'égalité sans attendre ! C'est une question de volonté, pas de moyens !

À Orange les femmes ont un salaire, en moyenne, inférieur de 5,7 % à celui des hommes. Cela représente un budget de 60 Millions d'euros... sachant que 2 centimes d'euros de dividende versé aux actionnaires correspond à 66 Millions d'euros.

Les moyens pour y parvenir existent ! Cela passe par une autre répartition des richesses créées par les femmes et les hommes de l'entreprise. La CGT FAPT demande de respecter le principe à travail de valeur égal, salaire égal !

Des augmentations de salaire collectives : c'est juste et possible !

Dans plusieurs entreprises, les salariés luttent pour des augmentations de salaire. Partout où ils se sont mobilisés, ils ont obtenu des augmentations de salaire significatives. C'est le cas à Chronopost, dans la pétrochimie, dans le secteur de l'énergie...

La CGT FAPT demande des négociations salariales à la hauteur des enjeux et des besoins !

La CGT FAPT revendique un budget conséquent pour les négociations salariales 2023 pour :

- 10 % minimum d'augmentations collectives comprenant un rattrapage de la perte de pouvoir d'achat avec une clause de revoyure ;
- La fin des inégalités salariales Femmes – Hommes ;
- Une réelle reconnaissance des qualifications des salariés par des augmentations de salaires ;
- A travail de valeur égal, salaire égal avec un salaire de base minimum au SMIC à 2000 € brut ;
- Des promotions notamment pour les 20 000 salariés non promus depuis plus de 10 ans ;
- Un 13^{ème} mois de salaire pour toutes et tous en plus des rémunérations actuelles ;
- La fusion des grilles indiciaires II1 avec II2, III2 avec III3, IV1 avec IV2 et IV3 avec IV4 ;
- La suppression du Dbis avec passage en bande E.

C'est en se mobilisant massivement que nous obtiendrons des augmentations collectives de salaire, une reconnaissance des qualifications. Augmenter les salaires, c'est aussi financer et augmenter les retraites, contribuer à la solidarité par le biais des cotisations sociales.

Pour plus d'égalité et de justice sociale, exigeons des augmentations de salaire !

Cliquez et exprimez-vous via le lien consultation salariés [consultation salaire](#) ou le flash code



À l'instar de nombreux salariés qui par leur mobilisation ont gagné des augmentations de salaires, décidons collectivement de l'action !



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

(facultatif) Téléphone perso : pro :

Grade/ Classification : Métier :

Service/Bureau (nom et adresse) :

